



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 186

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160318

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Musée d'Art et d'Industrie - Convention de partenariat avec Roxwhale - Projet de conception et de développement à titre gracieux d'une application à destination des visiteurs du musée pour de nouveaux usages autour du smartphone. Approbation

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 22/04/2016

**Compte rendu affiché le :** 03/05/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

**Absents :**

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 186

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160318

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Musée d'Art et d'Industrie - Convention de partenariat avec Roxwhale - Projet de conception et de développement à titre gracieux d'une application à destination des visiteurs du musée pour de nouveaux usages autour du smartphone. Approbation

□ **Rappel et Références :**

Musée de France, le musée d'Art et d'Industrie est conçu à travers un projet scientifique et culturel validé en 1995. Il se veut un seul musée, regroupant trois collections principales (armes, cycles, rubans) mais englobant un champ plus large dédié au patrimoine industriel régional autour de la problématique art et industrie, dans ses dimensions ethnographiques, historiques et contemporaines.

Le musée d'Art et d'Industrie conduit son action autour de trois axes principaux :

- l'étude, la conservation et la restauration de pièces de collection ;
- la présentation d'expositions temporaires et la publication d'éditions scientifiques ;
- la médiation auprès du public.

□ **Motivation et Opportunité :**

Les objectifs premiers d'un musée sont de donner envie de découvrir ses collections et leur histoire puis d'en permettre la transmission.

Toutefois les publics et leurs pratiques évoluent, les technologies apportent de nouvelles possibilités, aussi, les musées doivent rester attentifs à toutes les réflexions et les initiatives autour des nouvelles méthodes de découverte des oeuvres émergentes.

□ **Contenu :**

Roxwhale, jeune société, sollicite plusieurs musées en France pour expérimenter gracieusement ses applications à destinations de leurs visiteurs.

Il s'agit d'une expérience commune évolutive sur une période définie pour laquelle Roxwhale développe une application sur mesure en fonction de la configuration des lieux et des collections du musée.

Toutes les dépenses sont entièrement assurées par la société, la ville devant seulement disposer d'un lieu couvert par un réseau WIFI libre, ce qui est le cas.

Chaque partie conserve ses droits de propriété intellectuelle ; la société son application logicielle et la ville ses bases d'informations (photos, plans, contenus, ...).

En contrepartie, les musées concernés ont la possibilité d'observer les comportements de leurs publics, de tester ces dispositifs et d'alimenter leur réflexion dans ce domaine.

Des statistiques permettent d'obtenir de précieux indicateurs sur le déroulement du service et les pratiques des visiteurs : oeuvres les plus ou moins visitées, salles les plus ou moins fréquentées, renseignements concernant les visiteurs (âge, sexe, ...), durée des visites, ...

Une convention de partenariat doit donc être conclue pour mettre en place ce projet de conception et de développement d'une application à destination des visiteurs du musée pour de nouveaux usages autour du smartphone et ce, à titre gracieux.

**□ Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

**□ Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

**□ Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée Communale de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention de partenariat dont un exemplaire restera joint au dossier.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Marc CHASSAUBENE</b>